

FLOA innove et lance la Garantie à vie en partenariat avec NEAT

Pour répondre aux aspirations des français en matière de durabilité et de pouvoir d'achat, FLOA innove en proposant une offre accessible à tous, permettant de garantir à vie tous les équipements du foyer.

FLOA, acteur français innovant dans les services de paiement et d'assurances, s'associe à l'assurtech française Neat pour proposer cette garantie inédite et s'inscrit ainsi dans l'accompagnement d'une consommation raisonnée et responsable.

L'innovation du produit repose avant tout dans sa simplicité, voulue par FLOA et possible grâce à l'approche innovante de Neat. Du téléviseur à la console de jeu, en passant par la machine à laver ou les smartphones de la famille, que les produits soient achetés neufs ou reconditionnés, la Garantie à vie FLOA couvre rapidement et simplement tous les équipements du foyer. Le client peut choisir de couvrir une partie ou la totalité de ceux-ci. En cas de panne, la réparation est totalement prise en charge, sans franchise, et si l'appareil n'est pas réparable, il est remboursé en valeur à neuf et le matériel remplacé est récupéré et recyclé.

Pour Marc Lanvin, Directeur général adjoint de FLOA, *« Ce partenariat s'inscrit parfaitement dans notre stratégie d'innovation : co-développer des services répondant aux nouveaux usages des consommateurs, en unissant nos expertises et nos atouts. Avec Neat, nous avons conçu une garantie simple à souscrire et facile à utiliser pour nos clients désireux de consommer de façon plus responsable. »*

« Nous sommes ravis de ce partenariat avec FLOA, avec qui nous partageons une vision commune de ce que doit proposer une assurance : des produits plus simples, plus personnalisés pour être véritablement au service du client. Ce partenariat s'inscrit également dans une démarche de durabilité puisque nous assurons la valeur des objets en privilégiant la réparation. » précise Maximilien Dauzet, co-fondateur et CEO de Neat.

La Garantie à Vie FLOA, comment ça marche ?

La réparation des appareils totalement prise en charge, sans franchise

Tout particulier peut bénéficier de la Garantie à vie FLOA, pour assurer tous ses équipements datant de moins de 3 ans et tous ses futurs achats. En cas de panne, la réparation est 100% prise en charge, sans franchise. Un premier diagnostic est réalisé par téléphone ou à domicile. Si l'appareil n'est pas réparable, il est remboursé en valeur à neuf. Pour bénéficier de la Garantie à vie FLOA, rien de plus simple : la souscription est 100% digitale, simple et rapide sur le site [floabank.fr](https://www.floabank.fr/assurances/assurance-garantie-vie) <https://www.floabank.fr/assurances/assurance-garantie-vie>

Tous les équipements de la maison sont couverts

Un seul contrat pour assurer l'ensemble des équipements du foyer. La Garantie à vie FLOA permet de couvrir 1 à 3 univers :

- **L'électroménager** : Lave-linge, sèche-linge, réfrigérateur, four, grille-pain, cafetière...
- **le son/hi-fi** : TV, vidéo projecteur, chaîne hi-fi, enceinte...
- **l'informatique** : smartphone, tablette, PC, console de jeux...

Tous les appareils datant de moins de 3 ans sont couverts quelle que soit leur provenance, y compris le matériel reconditionné.

Une offre accessible à tous et personnalisable

Le client peut choisir de couvrir le(s) univers de son choix librement, selon ses besoins.

Tarif pour 1 univers : 6€TTC/mois, pour 2 univers : 11€TTC/mois, pour 3 univers : 15€TTC/mois

La couverture est valable pour les membres du foyer (conjoint, enfants...).

Commercialisée sur le site floabank.fr, ainsi qu'en partenariat avec l'enseigne Casino, elle est accessible à tous, sans obligation d'achat de produit lié.

L'ensemble des garanties de l'assurance Garantie à vie FLOA est disponible sur le site: <https://www.floabank.fr/assurances/assurance-garantie-vie>

« Nous sommes fiers de proposer aux consommateurs une garantie innovante, simple et efficace, pour assurer l'ensemble des équipements de la maison. Cette offre répond parfaitement aux évolutions de notre société : elle a été conçue pour des consommateurs soucieux de consommer plus responsable tout en protégeant leur budget. » Marc Lanvin, Directeur général adjoint de FLOA

A propos de FLOA

Leader français des facilités de paiement, FLOA facilite la vie des consommateurs à travers des paiements fractionnés, des mini crédits, des cartes bancaires. FLOA est partenaire de grands (e-)commerçants (Cdiscount, Oscaro, SFR, Vide dressing...), d'acteurs clés du voyage (Selectour, Misterfly, Cdiscount Voyages, Pierre et Vacances...) et de fintechs (Lydia, Bankin, Joe) pour lesquels elle développe des services sur-mesure. Les produits et services FLOA se distinguent par leur simplicité d'utilisation pour les clients et leur rapidité d'intégration pour les partenaires. FLOA compte plus de 4 millions de clients et finance chaque année plus de 2,5 milliards d'euros de biens et services. FLOA a été élu Service Client de l'Année 2022. Déjà leader en France, présente en Espagne, en Belgique, en Italie et au Portugal, FLOA a pour ambition de devenir le leader européen des facilités de paiement. Depuis février 2022, FLOA a rejoint le groupe BNP Paribas pour accélérer sa croissance et devenir un champion européen des facilités de paiement. Pour en savoir plus : www.floa.com

Contacts presse :

AGENCE PROFILE : Charlotte Philippe – 06 31 18 48 94 | cphilippe@agence-profile.com

FLOA : Cecilia Chudet – +33(0)6 08 99 05 82 | contact-presse@floa.fr

À propos de Neat

Neat est une Insurtech qui dépoussière le secteur de l'assurance embarquée avec des offres innovantes et adaptées aux besoins des consommateurs. Grâce à sa forte expertise assurance et sa technologie, Neat permet à des distributeurs de proposer des produits simples, transparents à leurs clients pour protéger les produits et services qu'ils aiment. La start-up, qui compte plus de 20 collaborateurs est présente sur 5 secteurs et ambitionne de devenir le leader Européen du secteur. Visitez notre site web : <https://www.neat.eu/>

Contacts presse : Primatice | Thomas de Climens (thomasdeclimens@primatice.com / 06.78.12.97.95) et Gonzague de Varax (gonzaguedevarax@primatice.com / 07.88.96.41.86)